

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2023

Présents : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRAN CART, Christelle DAUCHY, Christophe KERSEBET, Séverine TOUSSAINT et David LENOBLE.

Secrétaire de séance : Monsieur David LENOBLE assisté de Madame Cathy PASQUIER.

Convocation du 4 décembre 2023

La séance est ouverte à 18h30 par Monsieur Laurent FORGET, Maire.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du conseil municipal du 9 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose le devis n° 03-2067 de l'entreprise CALIGRAFIK concernant l'édition du bulletin municipal de 60 pages, qui s'élève à 5 255,00 € HT, soit 5 780,50 € TTC.

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Accepte le devis de l'entreprise CALIGRAFIK de 5 780,50 € TTC et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

OUVERTURE DE CREDIT

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Autorise le Maire à mandater, en section d'investissement, avant l'établissement du Budget Primitif de 2024, à concurrence de 25 % des crédits ouverts au budget de la commune 2023.

Commune

Article	BP 2023	25 %
202	2 000,00 €	500,00 €
203	15 000,00 €	3 750,00 €
212	90 000,00 €	22 500,00 €
2131	2 000,00 €	500,00 €
2151	30 000,00 €	7 500,00 €
2152	10 000,00 €	2 500,00 €
21538	115 000,00 €	28 750,00 €
2158	5 000,00 €	1 250,00 €
2183	2 000,00 €	500,00 €
2184	2 000,00 €	500,00 €
2188	4 000,00 €	1 000,00 €
231	87 711,93 €	21 927,98 €

COURRIERS DIVERS

Madame LEROY et ses enfants remercient le Conseil Municipal pour l'envoi de fleurs lors des obsèques de Monsieur LEROY.

Monsieur SOSTELLY et toute la famille remercient le Conseil Municipal pour les marques de sympathie et d'amitiés qui leur ont été témoignées lors du décès de Madame SOSTELLY.

Madame CHAMPEAUX, Présidente du « Club de l'Amitié », a démissionné et personne ne veut reprendre la présidence du club.

L'association « Club de l'Amitié » va être dissoute et les fonds disponibles sur le compte bancaire vont être reversés aux associations du village.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu deux courriers :

- le 22 novembre 2023, un administré précise que le trottoir qu'il emprunte pour se rendre à son garage est en mauvais état. Monsieur le Maire va le rencontrer.
- le 11 décembre 2023, un habitant a des problèmes de visibilité en sortant de son garage et demande la pose d'un miroir de sécurité routière. Monsieur le Maire va étudier cette demande.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame Séverine TOUSSAINT, Conseillère Municipale, fait part aux élus que des administrés demandent des renseignements concernant les bio-déchets.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'une convention avec Ardenne Métropole est proposée aux communes pour la mise en place de composteurs collectifs et qu'il faut réfléchir sur l'implantation de ceux-ci.

Madame Corinne MOISDON, Conseillère Municipale, informe le Conseil Municipal qu'un contrôle a été effectué par Ardenne Métropole concernant les maisons du village non raccordées à l'assainissement.

Suite à ce contrôle et sans en être avertie, Madame MOISDON a reçu une facture d'Ardenne Métropole d'un montant de 148 €.

Elle est fortement surprise par le manque d'informations et de courtoisie qu'Ardenne Métropole a montré à leur égard.

Monsieur Laurent FRANCAERT précise aux élus qu'il est souhaitable que la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes reprenne la compétence éclairage public de la commune pour diverses raisons (DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) traitée par la FDEA et subvention de 60 % si travaux neuf d'éclairage public sur la commune). La FDEA va procéder à un audit de l'état de l'éclairage public de la commune. Ensuite, le Conseil Municipal pourra délibérer et établir une convention avec la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes.

Les travaux de vidéosurveillance sont pratiquement terminés.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- le marché de Noël du 25 novembre 2023 s'est très bien passé. Tous les exposants ont bien vendu
- le spectacle de Noël du 9 décembre 2023 s'est bien déroulé avec une ambiance féérique. La troupe a été ravie de l'accueil qui lui a été réservé
- les vœux du Maire auront lieu le vendredi 26 janvier 2023 à 19h
- la confection des colis pour les aînés aura lieu le jeudi 14 décembre 2023 à 14h
- la distribution des colis le vendredi 15 décembre 2023

Monsieur Daniel FELIX, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la commune a bénéficié de plusieurs éco produits (thermostats de radiateurs, appliques d'éclairage extérieur à LED, douchettes et mousseurs à économie d'eau). Cela grâce au dispositif mis en place par les CEE (Certificats d'Economies d'Energies) qui impose aux fournisseurs d'énergie (EDF, Direct Energie, Esso, Total...) de réaliser et d'apporter des aides pour les économies d'énergie. La commune a ainsi réalisé une économie de 1000 €.

Séance levée à 19 h45.